



Nr. 51 / 2025

Novembre 2025

Chères Lectrices, Chers Lecteurs,

À la fin de l'année 2025, l'ère d'e-dec Export prendra fin et sera définitivement remplacée par Passar Export. Avec CargoWise Customs Switzerland, vous disposez d'une nouvelle application qui couvre toutes les procédures douanières suisses – Import, Export et Transit –, vous permettra de passer de Declare-it à CargoWise et vous ouvrira en même temps les portes du dédouanement international.

Veuillez prendre le temps de vous tenir informé des dernières actualités concernant Passar, Dutax et Cargowise grâce à cet Infoticker.



Thomas Cattaruzza
Product Manager Customs
thomas.cattaruzza@wisetechglobal.com



Jürg Zellmeyer
Product Manager CargoWise
juerg.zellmeyer@wisetechglobal.com

dépend également de l'OFDF et des exigences et spécifications correspondantes de la DTe Import Passar. Tous les clients de la DTe Export recevront en 2025 une offre pour la mise à niveau et la mise en service de la nouvelle version de la DTe Passar. (tc)

Declare-it 5.0.0.12

Le Release Declare-it 5.0.0.12 a été installée sur le centre de calcul SISA le 15 octobre 2025. Cette version comprend des adaptations concernant la déclaration de transport ainsi que des améliorations relatives au contrôle d'une Passar Export mentionnée dans la procédure d'expédition d'une ouverture de transit. Vous trouverez tous les détails concernant ces extensions sur la page d'accueil SISA, dans l'espace clients, sous « Releasenotes ». (tc)

Passar Export remplace e-dec Export

Le 20 octobre 2025, l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) a réitéré, lors de la réunion du groupe d'accompagnement Économie, que le système e-dec Export ne pourra être utilisé que jusqu'à la fin de l'année 2025.

La seule exception concerne les exportations de tabacs manufacturés. Cinq entreprises ont été directement informées et continueront à déclarer leurs exportations avec la procédure e-dec Export. D'autres domaines ne peuvent pas encore être entièrement intégrés à Passar Export, notamment

- Exportation dans un régime de transit (EDO)
- Exportations avec le numéro de tarif 9999.9999
- Exportations vers des zones douanières suisses exclues (Samnaun) ou depuis des

Dutax 2.0 Passar

La version 2.0 de Dutax, qui comprend DTe Passar Export, a été installée avec succès sur le centre de calcul SISA le 22 septembre 2025. L'équipe de projet est actuellement en phase pilote avec un client pilote. Cela permet de recueillir des informations importantes et d'améliorer le produit. À partir de décembre, Dutax 2.0 Passar sera prêt à être déployé et pourra être utilisé progressivement par tous les clients qui utilisent la DTe Export. Le développement de la DTe Import et de Passar prendra encore quelques mois. Cela

zones douanières étrangères rattachées (Büsingen)

Pour les exportations dans le cadre d'un régime de transit ainsi que pour le numéro tarifaire 9999.9999, il existe des instructions de l'OFDF qui décrivent en détail comment ces cas doivent être déclarés avec Passar Export.

Les règles de validation qui empêchent actuellement les exportations avec des autorisations vers Samnaun seront adaptées dans les prochaines semaines.

À partir du 1er janvier 2026, toutes les exportations, à l'exception des tabacs manufacturés, devront donc être déclarées exclusivement à l'aide de la procédure et des systèmes Passar Export. (tc)

Informations complémentaires

[Passage à Passar Export](#)

La déclaration d'exportation de marchandises est désormais valable 120 jours

La déclaration Passar Export (déclaration d'exportation de marchandises) est désormais valable 120 jours. L'OFDF a prolongé la durée de validité initiale de 30 jours à 120 jours en octobre 2025. (jz)

CargoWise Swiss Customs

Avec la phase pilote de CargoWise Import pour la procédure d'importation e-dec, nous avons franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre des procédures douanières suisses dans CargoWise.

D'autres fonctionnalités ainsi que la mise en œuvre de Passar Import sont déjà prévues et seront progressivement mises à disposition dans CargoWise au cours de l'année 2026.

Grâce à cette approche, nous mettons à disposition toutes les procédures douanières suisses avec CargoWise, indépendamment du nouveau calendrier de l'OFDF et de l'introduction prévue de Passar 2.0 Import (du deuxième trimestre 2026 au deuxième trimestre 2027) : e-dec Import, Passar Export et Passar Transit. (jz)

Informations complémentaires

Vous trouverez des informations sur la configuration et le fonctionnement de CargoWise Customs Switzerland dans la WiseTech Academy, par exemple :

[How to start CargoWise with Swiss Customs](#)

[How to set up CargoWise for NCTS & Export Customs Messaging in Switzerland](#)

[How to Create an NCTS Departure for Switzerland](#)

[How to Create an NCTS Arrival Notification](#)

[Export Declaration Reference Guide for Switzerland](#)

CargoWise Customs Pilot

La phase pilote de CargoWise Customs est toujours en cours. Depuis septembre, les déclarations en douane e-dec à l'importation sont également enregistrées. De plus, des cas particuliers dans Passar Export (trafic de perfectionnement, remboursement des COV et exportation avec autorisations électroniques) ont également été dédouanés avec succès avec CargoWise Swiss Customs par notre client pilote. Le module « Declaration Activation », qui permet l'activation de Passar Export et « Send to Passar », est également déjà utilisé avec succès. (tc)

Garanzia – Garanties

L'application **Garanzia** de l'OFDF, qui gère les garanties de transit, sera définitivement mise en service le 12 janvier 2026. À partir de cette date, tout dépassement de la limite de garantie entraînera inévitablement des contrôles et donc l'immobilisation du camion. **Veuillez donc vous assurer que vos limites de transit (garanties) ne sont pas dépassées en prenant les mesures suivantes :**

- Assurez-vous d'avoir accès à l'ePortal et à Garanzia.
- Vérifiez régulièrement la limite. **Garanzia** est une application en libre-service. Vous devez effectuer des contrôles actifs. Vous ne serez pas informé en cas de dépassement.
- Saisissez correctement le montant de référence dans chaque ouverture de transit avec 10 % et non avec le montant total de la facture.

- Le montant forfaitaire de 10 000 CHF ne doit être utilisé que dans des cas exceptionnels.

(jz)

Informations complémentaires [Garanzia](#)

Declare-it Sunset – End of Life

Comme cela a déjà été communiqué à plusieurs reprises, notamment lors des SISA Solution Days et dans les précédentes éditions de cette newsletter, les solutions logicielles existantes Declare-it et Trans-it seront retirées du marché après le passage à CargoWise. Cela concerne à la fois la maintenance logicielle et l'exploitation SaaS sur le centre de données SISA.

En septembre, vous avez reçu une lettre de résiliation de SISA vous informant que Declare-it et Trans-it seraient retirés du marché au 31 décembre 2025. Si vous souhaitez néanmoins continuer à utiliser certaines parties de ces applications logicielles pendant une courte période de transition, veuillez contacter votre responsable clientèle SISA afin que nous puissions vous soumettre une offre commerciale correspondante.

Si vous n'avez pas encore reçu d'offre de migration vers CargoWise, le responsable commercial de WiseTech, M. Heiko Müller, heiko.mueller@wisetechglobal.com, se tient à votre disposition pour vous en proposer une. (rs)

Dates et activités SISA

- 01.01.2026: utilisation obligatoire de ***Passar Export*** au lieu ***d'e-dec Export***.
- 12.01.2026: ***Garanzia*** : transition des garanties de transit vers le fonctionnement régulier.

eRequest SISA

eRequest: [eRequest](#)

Online-Tickets: <https://cas.sisa.ch/helpdesk>

Site internet: <https://www.sisa.ch>

Centre de service TIC de l'OFDF

Du lundi au vendredi de 07h00 à 17h00

Téléphone +41 58 462 60 00

Contact [Formulaire de contact](#)

©SISA Novembre 2025